Écrit par CICR
Jeudi, 07 Mars 2013 16:52 -

CICR

Tripoli/Genève (CICR) – Au cours des trois derniers jours, les **affrontements tribaux** qui ont secoué le **Djebel Nafoussa** en **Libye** ont fait des **milliers de déplacés**. En coopération avec le Croissant-Rouge libyen, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'emploie à distribuer des **vivres**, des **médicaments** et d'autres **secours d'urgence** à plus de 3 000 personnes qui ont fui de leur foyer pour se réfugier dans les villes environnantes.

Les affrontements ont éclaté le 2 mars près de la ville de Mizdah, à 180 kilomètres au sud de Tripoli. « Certains déplacés vivent dans des conditions difficiles, car ils ont trouvé refuge dans des bâtiments encore en construction », déclare la collaboratrice du CICR Asma Khalik Awan, responsable de la distribution des secours.

Ces trois derniers jours, 750 personnes ont reçu des rations alimentaires pour un mois à Garyat, à quelque 140 kilomètres au sud de Mizdah, et à Nismah, à 50 kilomètres au sud de la ville. « Aujourd'hui, 2 500 autres personnes recevront des vivres, des couvertures, des ustensiles de cuisine et d'autres articles de première nécessité », poursuit Mme Khalik Awan.

Le CICR a en outre fourni au dispensaire de Mizdah du matériel de pansement pour traiter jusqu'à 50 blessés. Le personnel du dispensaire prodigue les premiers soins aux victimes avant de les transférer dans un établissement plus important. Aujourd'hui, des collaborateurs du CICR et des volontaires du Croissant-Rouge libyen évalueront la situation médicale à Gharyan et Shqeiqa, respectivement à 85 et 30 kilomètres au nord de Mizdah. D'autres volontaires de la Société nationale apportent leur soutien au CICR à Nismah, Garyat et Mizdah.

En Libye, le CICR visite les personnes détenues, contribue à faire la lumière sur le sort des disparus et coopère avec le Croissant-Rouge libyen pour aider les personnes blessées dans les affrontements ou déplacées à cause de la violence. L'institution s'emploie également à diffuser les règles du droit international humanitaire auprès des autorités et fait en sorte que ces règles soient prises en compte dans les formations dispensées aux forces armées et de sécurité libyennes.